

Compte-rendu du CSE du 18/12/2025 Pays de la Loire.

- ✓ **Déclaration préalable SNU, CGT, FO et CFE-CGC** : le CSE rappelle qu'il ne dispose pas de possibilités d'accéder à certains sites ...mise en demeure de l'établissement de fournir les badges permettant tous les accès.
- ✓ **Information sur la simplification de l'EPA**

Suppression de la liste des activités. Simplification et évolution pour favoriser l'écoute. L'EPA permet d'aborder la trajectoire professionnelle et la rémunération. La DG travaille sur des dispositions qui peuvent s'appliquer dans le cadre 50 et +. Il est rappelé que les autodiagnostic ne sont pas obligatoires. On peut quand même utiliser le formulaire détail des activités de l'EPA à l'initiative du manager ou du managé. Il n'y a pas d'objectif de réalisation des EPA

- ✓ **Information sur l'augmentation du montant de la PPV (prime partage de la valeur)**. + 50 euros/ par rapport à l'année dernière.
850 euros pour les agents du privé cat. A, B, C et D et agent du public cat. A et 550 euros pour les agents privé Cat. E et + et agents du public 3 et 4.
Versement sur le salaire de décembre 2025.
- ✓ **Point d'étape sur le déploiement d'OSCAR (outils pour une relation employeur simplifiée)**

Quid d'un véhicule de service dans toutes les agences pour effectuer de la prospection ?

Direction : Il faudra probablement faire avec le parc existant. On regarde sur le redéploiement.

- ✓ **Point de situation agence de Nantes Centre**

Rencontre avec la responsable du service usager du CCAS, le CCAS poursuit la réorientation des personnes hébergées hors Nantes vers les CCAS de leur commune de résidence.

- ✓ **Représentante de proximité pour le bassin de Nantes** : Anne Bruneau Lévesque CGT, conseillère à l'agence de Nantes Haluchère est élue à l'unanimité à compter du 1^{er} janvier 2026.
- ✓ **Mise en place de la Carte UP** : ce sera un moyen de paiement supplémentaire en complément des chèques vacances, activités culturelles...

Rejoignez-nous dès maintenant !
syndicat.cfe-cgc-pdl@francetravail.fr